

Fermes expérimentales.

ou blé-d'Inde, et 21 aux navets et aux betteraves fourragères. Par suite de la difficulté à drainer quelques parties humides et du retard qui en est résulté, il n'a pas été possible de commencer le travail dans toutes les parcelles la première saison en 1888, où les expériences n'ont embrassé que 20 parcelles de blé et 16 de maïs; mais en 1889 toutes les séries étaient complètes excepté six de plantes-racines, n° 16 à n° 21 inclusivement, qui ont été prêtes pour le travail en 1890. La saison de 1889 fut humide et plusieurs parcelles se trouvèrent être insuffisamment drainées, de sorte que les récoltes en souffrirent. Il en sera fait mention quand nous donnerons les résultats pour cette saison dans les différentes parcelles. Les tableaux présentent les résultats de chaque année, ainsi que la moyenne pour toute la période des expérimentations.

“ En 1890 toutes les parcelles de grain se sont trouvées tellement envahies par les mauvaises herbes que la végétation du grain en était très entravée, et dans le but de nettoyer le terrain, nous ensemencâmes de carottes moitié de chacune des parcelles de blé et d'avoine, et nous ensemencâmes de betteraves à sucre moitié de chacune des parcelles d'orge. En 1892 nous ensemencâmes de carottes l'autre moitié de chaque parcelle de ces mêmes séries. En 1893 nous avons cru utile de continuer ce moyen de nettoyer le terrain, et nous avons de nouveau ensemencé de carottes les demi-parcelles de blé et d'avoine qui l'avaient été en 1891, et de betteraves à sucre celles d'orge qui l'avaient été en 1891. Nous espérons qu'à la fin d'une nouvelle saison, ces parcelles entières seront suffisamment débarrassées des mauvaises herbes pour pouvoir être de nouveau ensemencées de grain. Quoi qu'il en soit, nous avons par ces expériences recueilli quelques renseignements sur l'effet des différents engrais sur les carottes et les betteraves à sucre, et nous donnons ci-après les résultats obtenus.

“ Façons données au sol.

“ Toutes les parcelles à grain sont chaque année labourées au trișoc (gang plough) après la récolte, puis, quand le grain tombe des épis et que les mauvaises herbes ont bien levé, elles sont labourées de nouveau jusqu'à environ 7 pouces de profondeur. Au printemps les parcelles sont deux fois travaillées au pulvérisateur à disques (disc-harrow) avant l'application des engrais, puis hercées avec la herse ordinaire avant la semaille. Dans les parcelles qui ont reçu le fumier de ferme, le fumier a été enfoui à une petite profondeur par un labour aussitôt que possible après l'épandage, et la herse y a été passée avant la semaille. Toutes les fois qu'il est parlé ici de fumier de ferme, il s'agit d'un mélange de fumier de cheval et de vache en proportions à peu près égales.”

PARCELLES DE BLÉ.

Dès le début nous avons ensemencé ces parcelles à raison d'un boisseau et demi de grain à l'acre, excepté en 1894. Les variétés que nous avons employées sont les suivantes: En 1888-89 et 1891 le blé blanc de Russie, et en 1892-93 le blé à balle blanche de Campbell. En 1894 le blé Rio Grande a été semé; peu avant de semer ce blé nous avons fait l'épreuve de sa vitalité, et nous avons constaté que sa faculté germinative était très faible, plus de moitié des grains n'ayant pas germé. Comme il était alors impossible de nous procurer de meilleure semence, nous avons semé le double de la quantité ordinaire, savoir trois boisseaux à l'acre, ce qui a donné dans chaque parcelle environ la pousse ordinaire. En 1895 le blé Fifé rouge a été semé en quantité ordinaire, un boisseau et demi à l'acre.

La saison de 1895 à Ottawa a été favorable à la culture du blé de printemps et a produit des récoltes bien au-dessus de la moyenne. Cette année-ci la parcelle qui a reçu du fumier consommé, a rapporté 2 boisseaux 20 lb. à l'acre de plus que celle où a été appliqué du fumier frais. Ce gain, toutefois, n'est pas suffisant pour contrebalancer les gains antérieurs de la parcelle au fumier frais, et la moyenne du rendement de la parcelle au fumier consommé est encore un peu plus élevée que celle de toute autre parcelle de la série.